

# Quartier Blanchetière

CARNET DE  
CHANTIER  
n°1

Aménagements

Nous aménageons les voies  
pour favoriser l'éco-mobilité scolaire



ma rue  
mon quartier  
ma ville



## Quels aménagements pour accéder à l'école de la Blanchetière ?

Suite à une démarche d'écomobilité réalisée en 2020 avec l'école, puis à la concertation avec les habitants de toutes les rues environnantes, le projet finalisé rentre en phase de travaux.



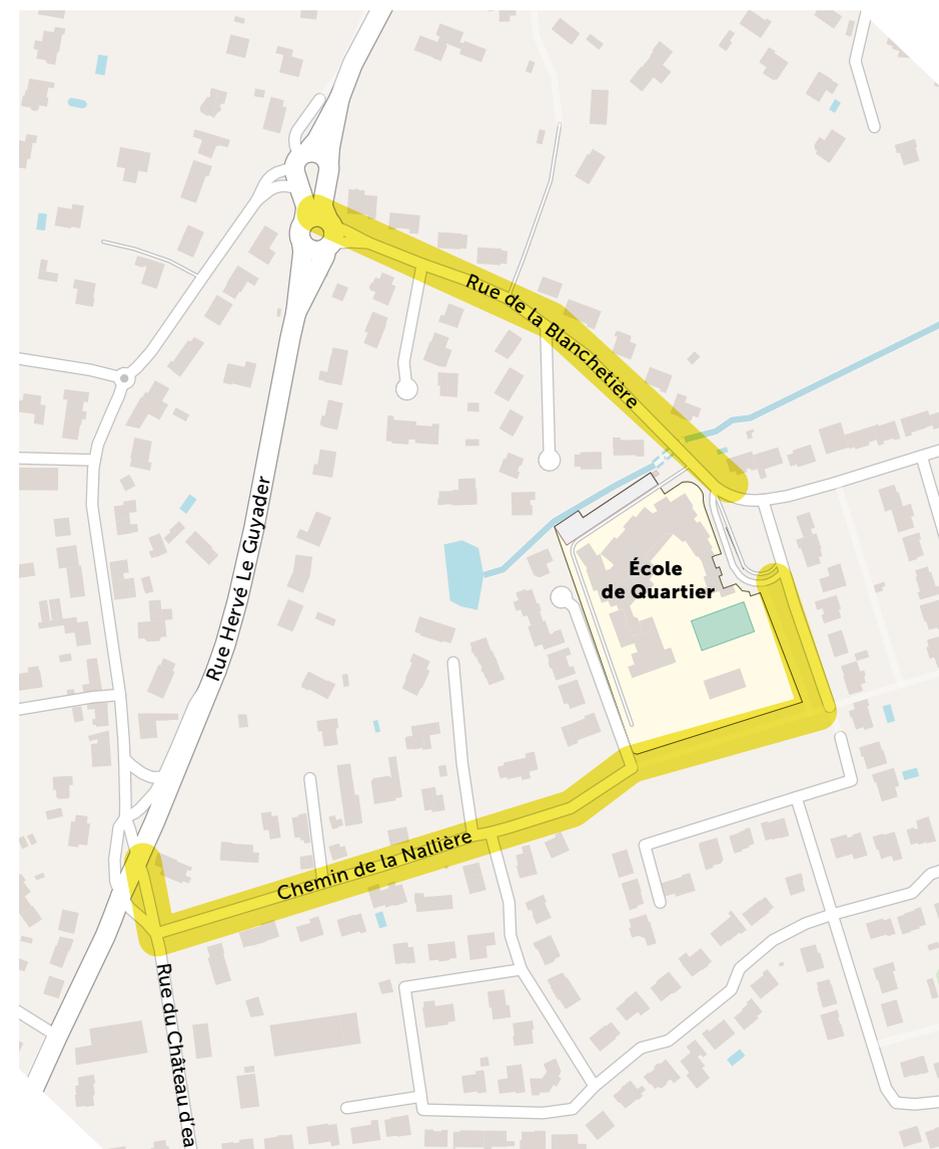
**L'objectif est d'aménager les itinéraires d'accès à l'école pour améliorer la sécurité et le confort des piétons et des vélos.**



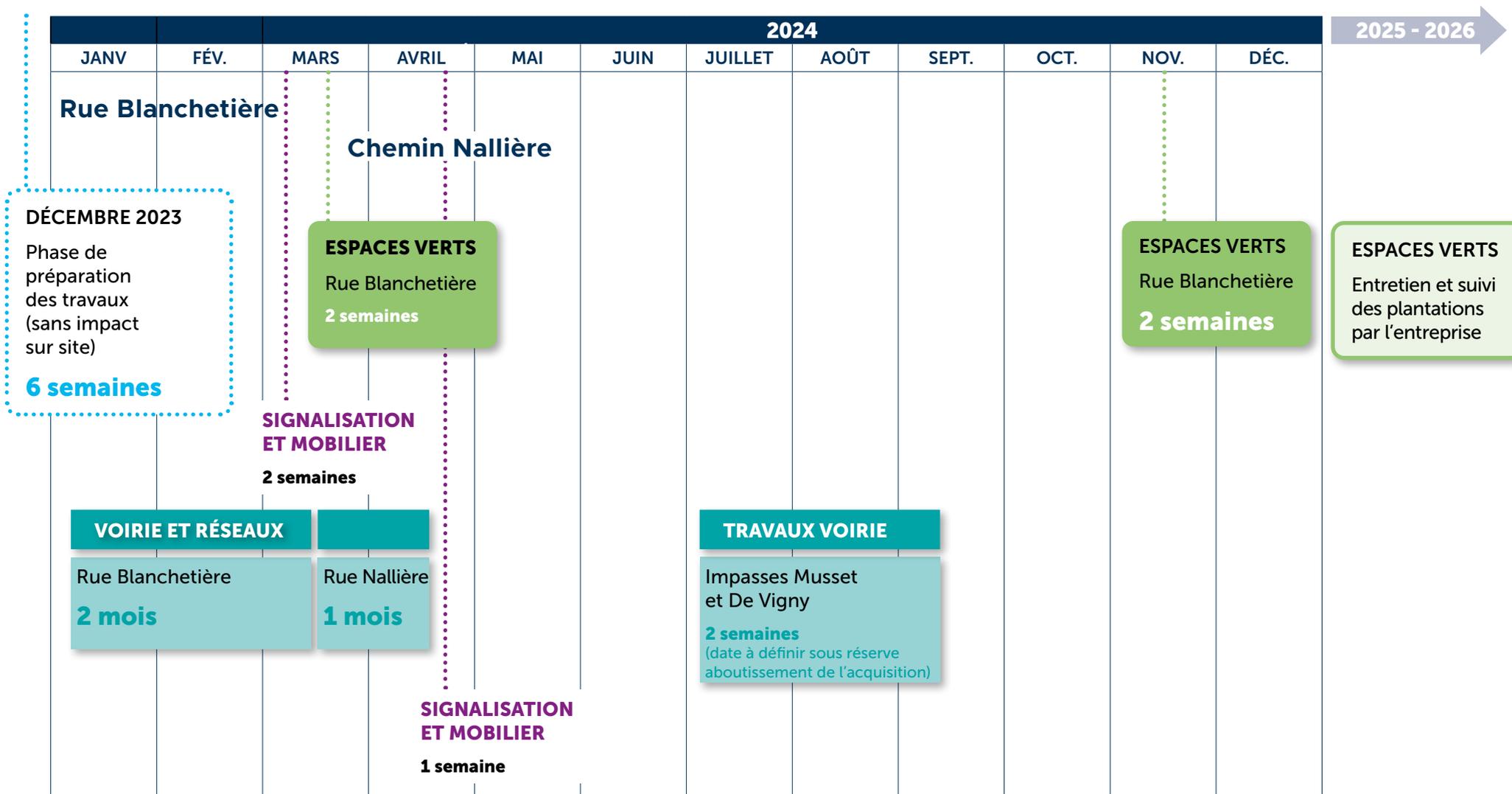
Les travaux qui vont s'engager consistent donc, rue de la Blanchetière, en la création d'une liaison douce coté sud, accompagnée d'arbres d'alignement. Quelques places de stationnement seront également aménagées, y compris sur l'impasse Alfred de Vigny, sous réserve d'acquisition foncière. Côté nord, le trottoir sera mis aux normes.

Au sud de l'école, pour le chemin de la Nallière, il s'agira de conserver le caractère champêtre, avec un aménagement en zone de rencontre et une remise en état de la chaussée.

**L'ensemble de ces aménagements vise à répondre autant aux usages liés à l'école qu'à ceux des riverains de ce quartier pavillonnaire.**



## Les travaux d'aménagement : une rue après l'autre



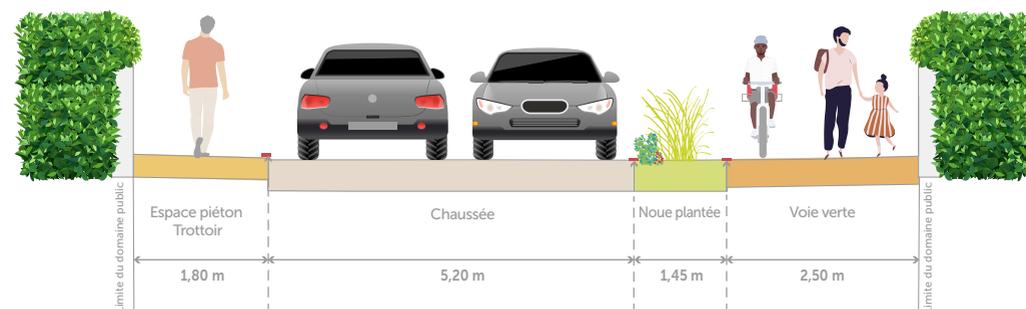
Les dates de travaux sont données à titre indicatif et sont susceptibles d'évoluer en fonction de l'avancement du chantier et des difficultés rencontrées.



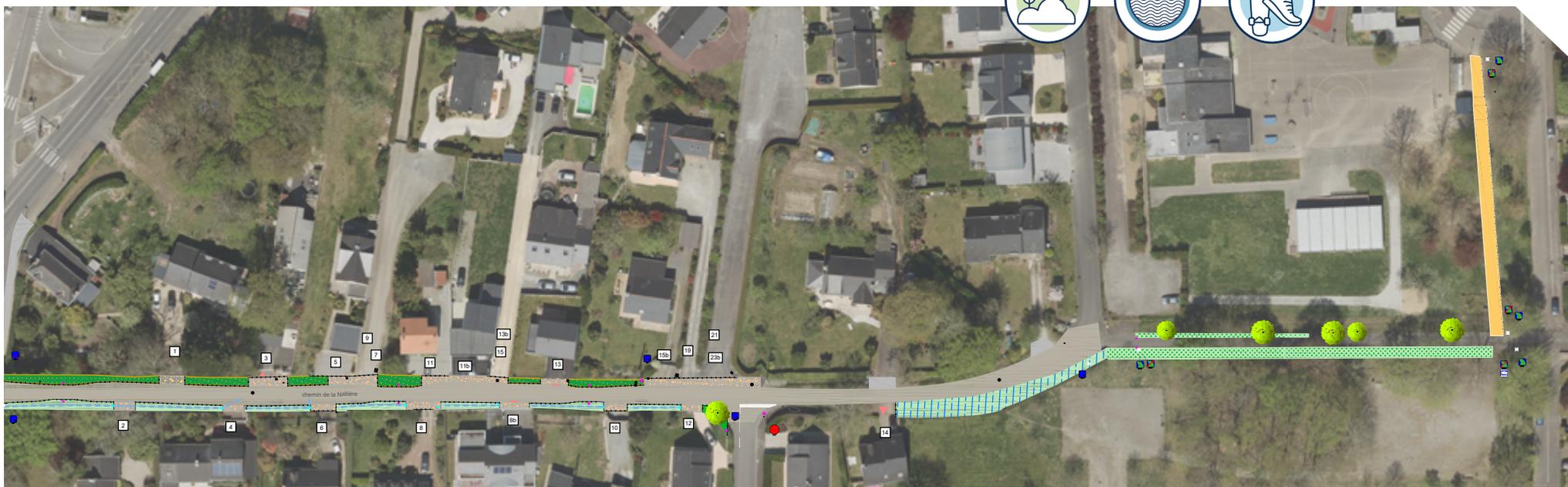
## Les travaux rue de la Blanchetière



- **Création d'une voie verte** au sud  
Plantation d'arbres et d'arbustes  
Bancs  
Places de stationnement longitudinal
- **Élargissement et réfection du trottoir nord**
- **Mise en valeur du ruisseau** avec un banc et des arbres
- **Rénovation des impasses** et compléments de stationnement (sous réserve d'acquisition foncière)



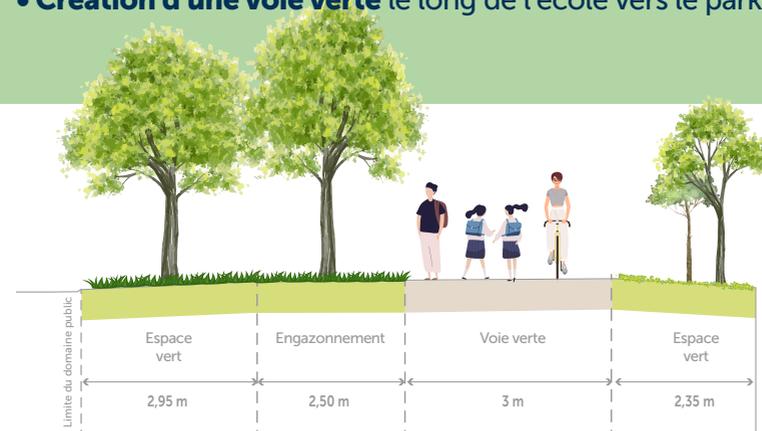
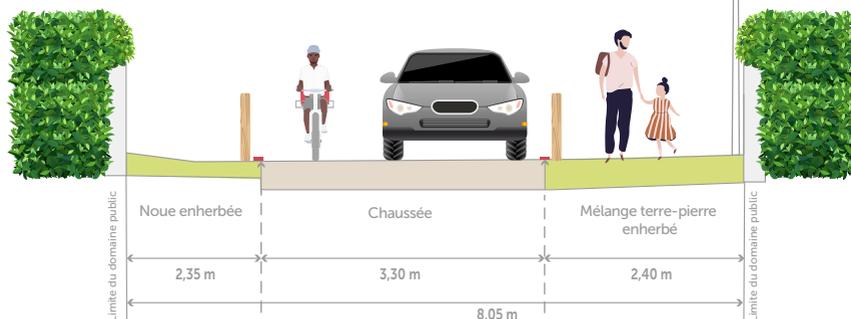
# Les travaux chemin de la Nallière



-  Chaussée en enrobée
-  Trottoir en enrobé
-  Stationnement en pavé joint en gazon
-  Enrobé drainant de couleur clair
-  Mélange terre et pierre engazonné
-  Engazonnement - noue engazonnée
-  Espaces verts plantés de couvre-sol
-  Sablé

- **Aménager une zone de rencontre**  
Réfection de voirie  
Création d'une noue enherbée au sud  
Revêtement en mélange terre et pierre engazonné au nord

- **Transformation de la piste cyclable en voie verte**  
Plantation d'arbre  
Engazonnement de l'ancien trottoir
- **Création d'une voie verte le long de l'école vers le parking**



## Rue de la Blanchetière : interdiction de circuler sauf riverains

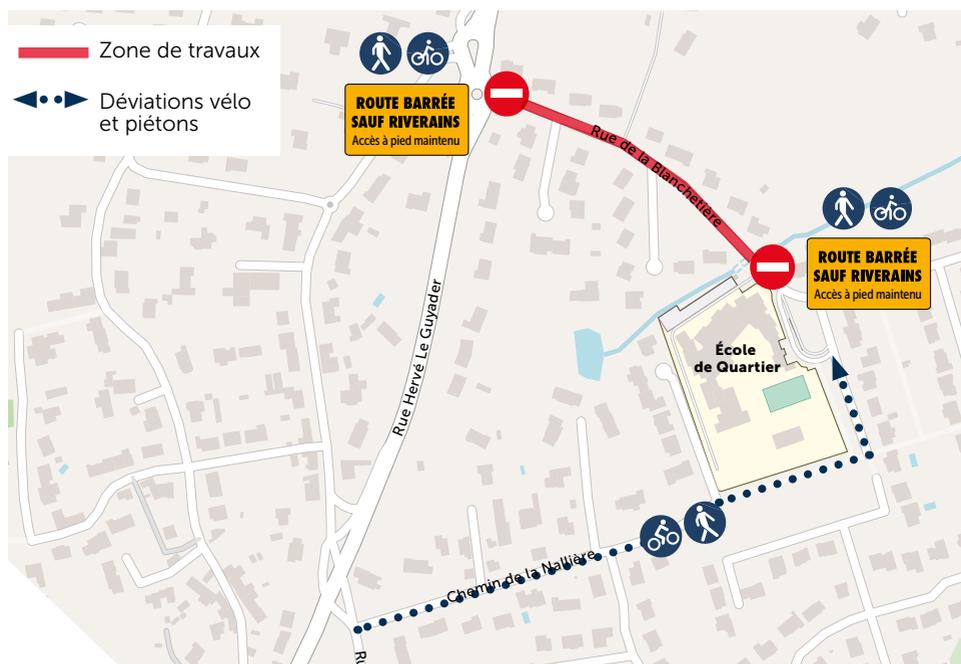
### Info **circulation** :

- La rue de la Blanchetière, sera fermée dans les 2 sens de circulation (sauf riverains).
- Les piétons et les cycles pourront circuler **piéd à terre** dans la zone de chantier. Un circuit à privilégier sera toutefois balisé.

### Info **collecte des ordures ménagères** :

- Le service de collecte sera maintenu, par point de regroupement ou porte-à-porte. Une information sera distribuée dès que nécessaire.

Une fermeture pour tous est prévue pour la réfection de la chaussée, durant 3 jours. Les riverains seront avertis en amont par l'entreprise.



## Chemin de la Nallière : déviation mise en place

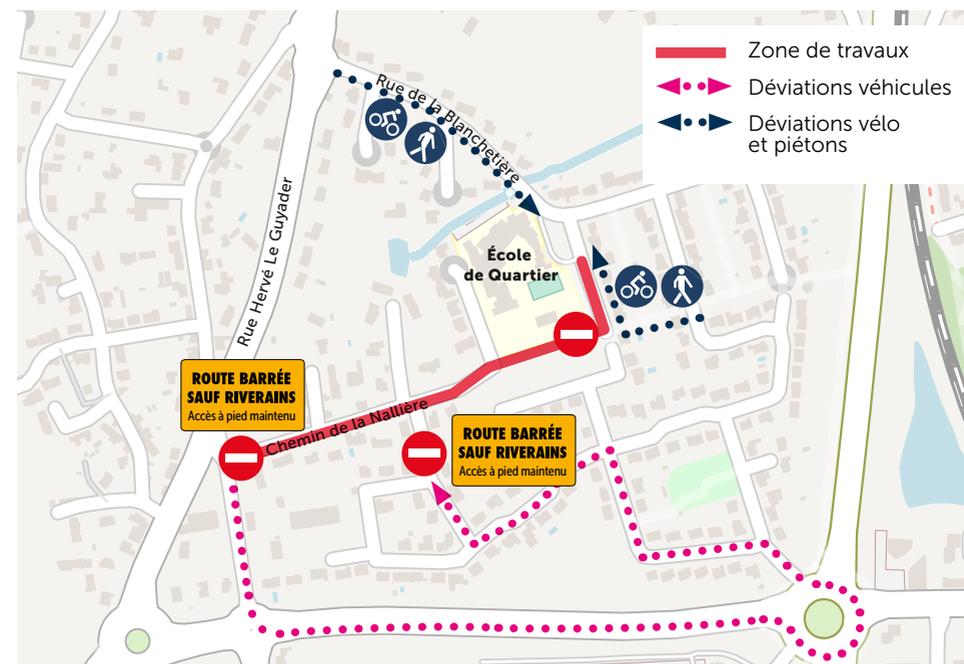
### Info **circulation** :

- Le chemin de la Nallière sera fermée dans les deux sens de circulation (sauf riverains)
- Une déviation sera mise en place par les rues Simone de Beauvoir et Marcel Pagnol
- Les piétons et les cycles pourront circuler **piéd à terre** dans la zone de chantier. Un circuit à privilégier sera toutefois balisé.

### Info **collecte des ordures ménagères** :

- Le service de collecte sera maintenu, par point de regroupement ou porte-à-porte. Une information sera distribuée dès que nécessaire.

Une fermeture pour tous est prévue pour la réfection de la chaussée, durant 3 jours maximum. Les riverains seront avertis en amont par l'entreprise.



# Phase 1

## Rue de la Blanchetière accotement sud

Mi-janvier (durée : 8 semaines)

Les travaux sur les impasses s'effectueront si possible durant cette phase, si les acquisitions foncières sont engagées.

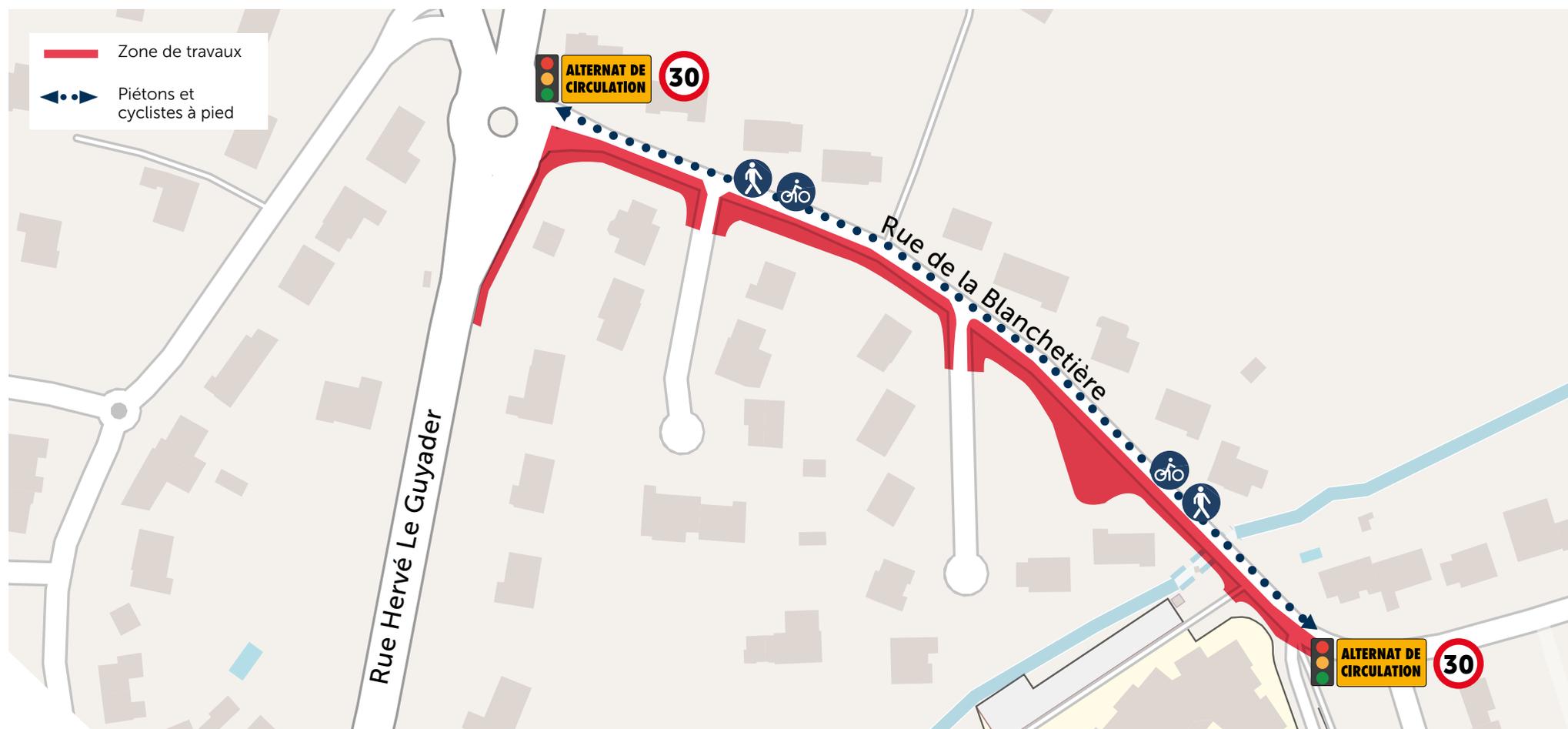
Dans le cas contraire, une phase de travaux complémentaire de 2 semaines sera à prendre en compte.

### Info circulation :

- La circulation des véhicules riverains sera maintenue mais réduite
- La circulation des piétons sera assurée sur l'accotement nord
- Le stationnement sera interdit dans la zone des travaux, les habitants seront invités à se stationner sur leur propriété

### Info collecte des ordures ménagères :

- Le service de collecte sera maintenu mais pourra être ponctuellement perturbé et une information spécifique vous sera communiquée en cas de modification du point de présentation



## Phase 2 Rue de la Blanchetière accotement nord

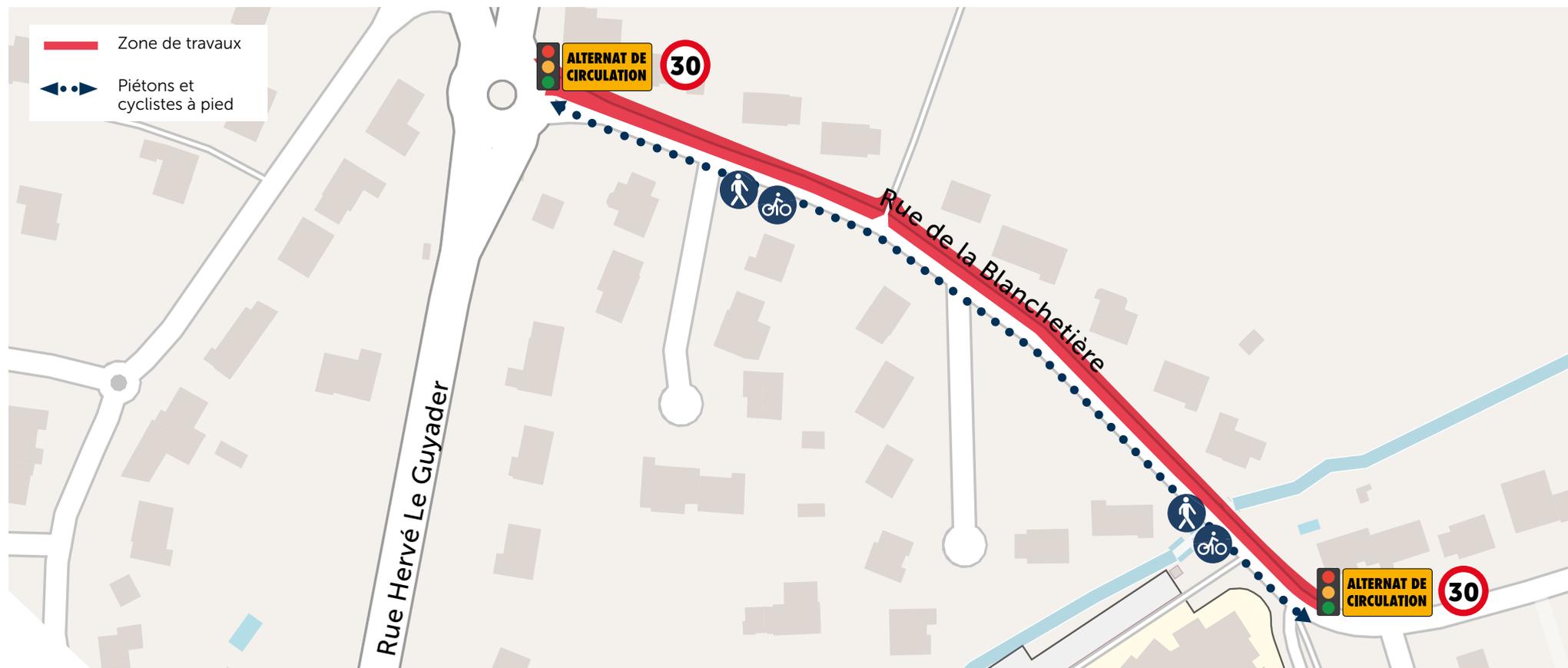
Mi-février (durée : 3 semaines)

### Info **circulation** :

- La circulation des véhicules riverains sera maintenue mais réduite
- La circulation des piétons sera assurée sur la nouvelle voie verte
- Le stationnement sera interdit dans la zone des travaux, les habitants seront invités à se stationner sur leur propriété

### Info **collecte des ordures ménagères** :

- Le service de collecte sera maintenu mais pourra être ponctuellement perturbé et une information spécifique vous sera communiquée en cas de modification du point de présentation



## Phase 3 Rue de la Blanchetière enrobé sur chaussée

Vacances scolaires (durée : 3 jours)



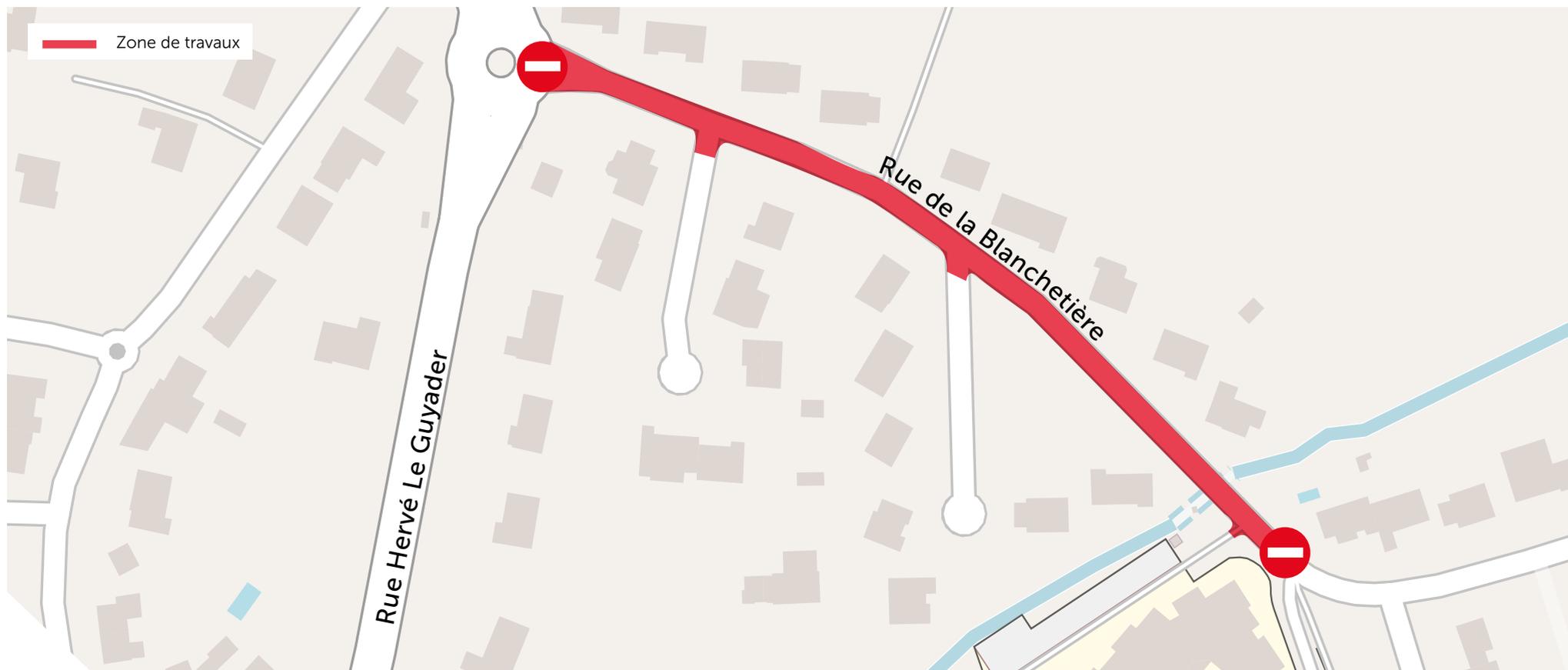
### Info **circulation** :

- La circulation des véhicules sera interdite. Les riverains seront invités à stationner leurs véhicules en dehors du quartier s'ils souhaitent circuler.
- La circulation des piétons et cycles sera assurée sur la nouvelle voie verte.



### Info **collecte des ordures ménagères** :

- Les travaux s'adapteront dans la mesure du possible au calendrier de collecte.



# Phase 4

## Chemin de la Nallière

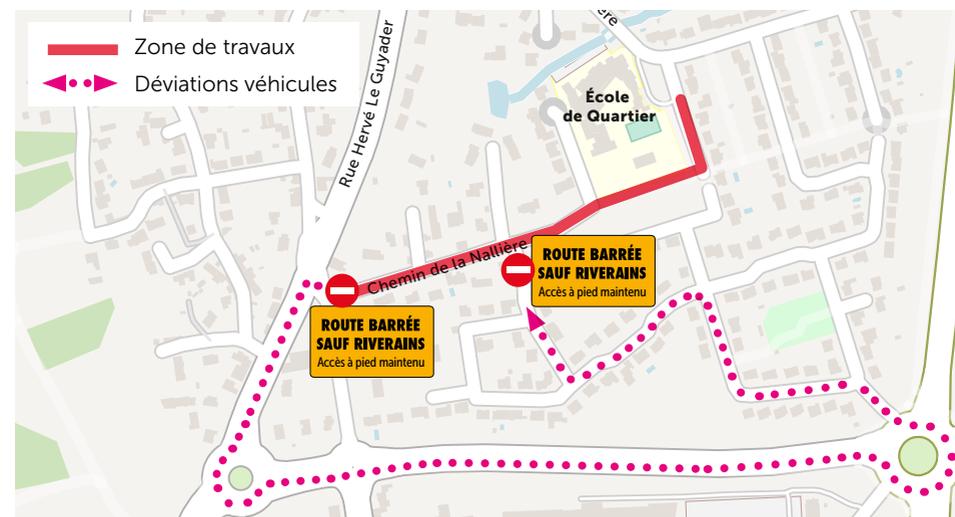
Mars-avril (durée : 4 semaines)

### Info **circulation** :

- Le chemin de la Nallière sera fermée dans les deux sens de circulation (sauf riverains)
- Une déviation sera mise en place par **les rues Simone de Beauvoir et Marcel Pagnol**
- La circulation des piétons sera assurée de manière sécurisée
- Le stationnement sera interdit dans la zone des travaux, les habitants seront invités à se stationner sur leur propriété

### Info **collecte des ordures ménagères** :

- Le service de collecte sera maintenu mais pourra être ponctuellement perturbé et une information spécifique vous sera communiquée en cas de modification du point de présentation



# Phase 5

## Travaux de plantations

**Courant mars,**  
**rue de la Blanchetière** (durée : 2 semaines)  
**Courant novembre,**  
**chemin de la Nallière** (durée : 1 semaine)



### Info **circulation** :

- La circulation des véhicules riverains sera maintenue mais ponctuellement réduite
- Le stationnement sera interdit au droit du chantier de plantation, les habitants seront invités à se stationner sur leur propriété

**Quartier**  
**Blanchetière**  
Aménagements



### Nos équipes sont à votre disposition pour vous renseigner :

Contact Nantes Métropole

Pôle de proximité Erdre et Cens

02 51 83 65 00

[projets.pole.erdre.cens@nantesmetropole.fr](mailto:projets.pole.erdre.cens@nantesmetropole.fr)

Le pôle Erdre et Cens reste à votre disposition pour toute information complémentaire, ou sollicitations liées à des problèmes non résolus par l'entreprise, pendant la durée du chantier.

Votre interlocuteur pendant les travaux d'espaces verts :

**Mme REY**

Pôle Erdre et Cens

Service Projets

02 51 83 65 00

### Suivez-nous sur les réseaux sociaux

#### Nantes Métropole travaux en cours

- 📍 @nm\_travaux
- 📧 @nantesmetropole\_travaux
- 📱 @nantesmetropole.travaux

LA CHAPELLE  
SUR ERDRE

